



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SEINE-MARITIME

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°76-2019-91

PUBLIÉ LE 3 MAI 2019

# Sommaire

## **CHU - Hôpitaux de Rouen**

76-2019-05-02-003 - Délégation 2019-64 David MALLET DRI (2 pages) Page 3

## **Préfecture de la Seine-Maritime - CABINET**

76-2019-05-02-004 - AP HOLI RUN le vendredi 3 mai 2019 (6 pages) Page 6

76-2019-05-02-006 - Arrêté du 2 mai 2019 interdisant la vente de bouteilles ou bidons contenant des produits chimiques, inflammables ou explosifs, sous la forme liquide, solide ou gazeuse (en particulier : essence, acide chlorhydrique, acide sulfurique, soude, chlorate de soude, alcools à brûler et solvants) et la vente de carburant aux usagers sous forme conditionnée (jerricans, bidons, etc.) ainsi que leur utilisation sur tout le territoire du département de la Seine-Maritime (2 pages) Page 13

76-2019-05-02-005 - Arrêté du 2 mai 2019 portant interdiction de la vente et de l'utilisation des artifices dits de divertissement dans le département de la Seine-Maritime (4 pages) Page 16

76-2019-05-02-007 - Arrêté du 2 mai 2019 portant interdiction de manifestations sur la voie publique à Saint-Étienne-du-Rouvray (abords rond-point des vaches) du samedi 4 mai au jeudi 9 mai 2019 (3 pages) Page 21

76-2019-05-02-008 - Arrêté du 2 mai 2019 portant interdiction de manifestations sur la voie publique dans le centre-ville de Rouen le samedi 4 mai 2019 (4 pages) Page 25